

BAC professionnel SEN TR



**SYSTÈMES
ELECTRONIQUES
NUMÉRIQUES**

OPTION :

**TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET
RÉSEAUX**

Le tronc commun

champs communs à tous les BAC professionnels SEN



- Alarme sécurité incendie (ASI)
- Audiovisuel multimédia (AVM)
- Audiovisuel professionnel (AVP)
- Télécommunications et réseaux (TR)
- Électrodomestique (ED)
- Électronique industrielle embarquée (EIE)

entre 50 et 70 % du temps d'enseignement
niveau taxonomique 1 (« je sais de quoi je parle »)

L'option Télécommunications et réseaux

Savoirs spécifiques au champ principal du BAC professionnel préparé



- **Télécommunications :**

téléphonie DECT ; VOIP ; messagerie ; passerelles GSM...

- **Distribution :**

Câblage cuivre ; fibre optique ; ondes radio...

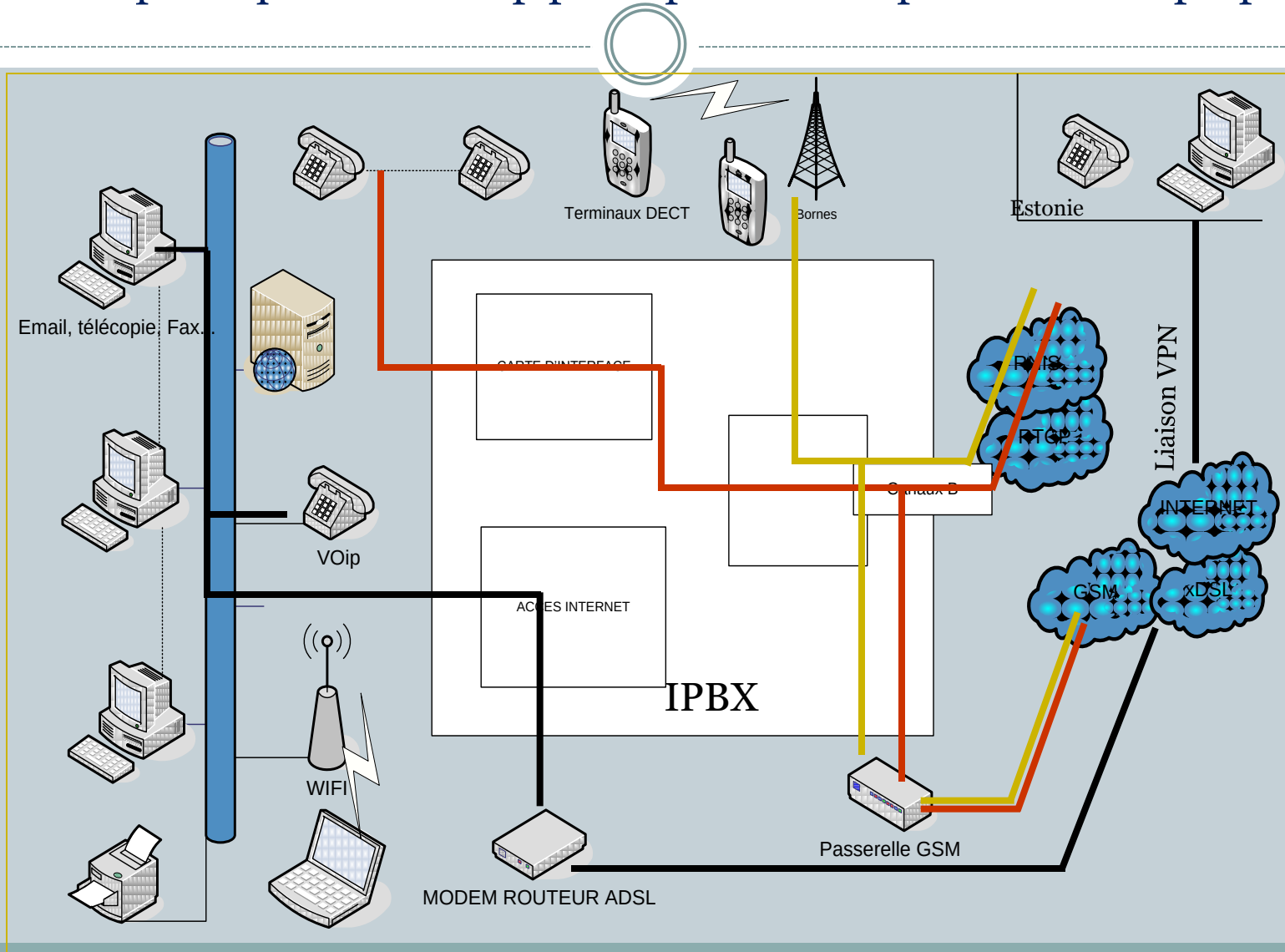
- **Réseau de données :**

équipements de commutation (routeurs, commutateurs...) ; de communication (serveurs, postes de travail, périphériques...) ; protocoles ; services ; sécurité...

entre «30 et 50 % du temps d'enseignement
niveaux taxonomiques 3 et 4 (« je sais faire » ; « je sais choisir »)

L'option Télécommunications et réseaux

Savoirs spécifiques au champ principal du BAC professionnel préparé



Délimitation des activités



- **Préparation des équipements**
préparation matérielle et logicielle
test et validation
- **Installation ; mise en service :**
mise en place, raccordement, validation des supports de transmission
mise en place des équipements, des logiciels : configuration, paramétrage,
test et validation.
- **Maintenance :**
préventive et corrective
- **Organisation :**
prise en charge du matériel
relation clientèle
veille technologique....

Sous forme de TP en classe + lors des PFMP

Compétences et savoirs



- Une compétence est une capacité à effectuer certaines tâches, activités.

les compétences sont communes à tous les BAC professionnels SEN.

- Un savoir est une connaissance acquise par l'étude ou par l'expérience.

les niveaux de connaissances varient selon l'option des BAC professionnels SEN.

Sous forme de cours, TD et TP en classe + lors des PFMP

Les PFMP en BAC professionnel «3ans



1^{ère} année

2^{ème} année

3^{ème} année

BEP SEN TR

BAC PRO SEN TR

Les PFMP en BAC professionnel 3 ans



- PFMP = Période de Formation en Milieu Professionnel
- 22 semaines :
 - ☐ 6 semaines en 2^{de}
 - ☐ 8 semaines en 1^{ère}
 - ☐ 8 semaines en terminale
- Permettent la notation des sous épreuves EP21 (coefficient 4) pour le BEP et E31 (coefficient 3) pour le BAC PRO :
 - ☐ Comportement en entreprise
 - ☐ Dossier de synthèse
 - ☐ Exposé oral

Obligatoires pour valider l'obtention du diplôme

Entreprises d'accueil des futurs bacheliers professionnels SEN



- Domotique (installation de portails automatiques, volets roulants...)
- Alarme-sécurité-incendie (installation de systèmes d'alarmes pour les particuliers ou les entreprises).
- Audio-vidéo (installation d'antennes de réception satellite ou VHF, de systèmes audiovisuels, de caméras de surveillance chez des particuliers ou des entreprises...)
- Téléphonie, câblage (câblage réseau dans les entreprises, installation de systèmes de téléphonie, PABX, IPBX...)
- Construction téléphonique (sous-traitants des fournisseurs d'accès Internet pour la construction des lignes téléphoniques)
- Fournisseurs d'accès téléphonique et Internet (vente et réparation de matériels téléphoniques et informatiques)
- Electrodomestique-électronique (vente et service après-vente des enseignes vendant des produits électroménagers, audiovisuels, informatiques)
- Assembleurs informatiques (assemblage et réparation d'ordinateurs, imprimantes)
- Services techniques ou de maintenance informatique des administrations (hôpitaux, mairies, collèges, lycées, rectorats, centres des impôts, EDF...)

Les CCF en BAC professionnel 3 ans



- CCF = Contrôle en Cours de Formation
- Pour le BEP :
 - ❑ domaine professionnel :
 - EP1(construction + SEN),
 - EP2(PFMP+SEN)
 - ❑ E G : EG1 à EG3
- Pour le BAC PRO :
 - ❑ domaine professionnel :
 - E31(PFMP)
 - E32(SEN)
 - E12 (Sciences)
 - ❑ EG : E11 (Maths) ; E6, E7, HPS

Le contenu des CCF est préparé en classe

Déroulement des CCF en enseignement professionnel



1^{ère} année

EP1 – SEN (3H)

2^{ème} PFMP = EP21

2^{ème} année

EP22 (4H)

E32-1 (2H)

3^{ème} année

E32-2 (3H)

E12 (3H)

Oral E31

E32-3 (3H)

Obtention du diplôme



- Admission :
moyenne pondérée (prenant en compte les coefficients de chaque matière) $\geq 10/20$
- Ajournement :
moyenne pondérée (prenant en compte les coefficients de chaque matière) $< 8/20$
- Epreuve de contrôle sinon

L'épreuve de contrôle



- Épreuve de « rattrapage »
- Admission : 2 conditions :
 - ❑ Avoir une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20 sur l'ensemble des épreuves du diplôme
 - ❑ Avoir une moyenne au moins égale à 10/20 à l'épreuve E3 (épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle, soit $E_{31}+E_{32}$)

Forme de l'épreuve :

- ❑ Document complété par le candidat avant l'épreuve, récapitulant l'ensemble des tâches accomplies en entreprise.
- ❑ Entretien de 20 minutes avec un professeur d'enseignement professionnel et un professeur d'enseignement général.

Une préparation à l'oral est donc nécessaire en classe